

Commune de JOUY-AUX-ARCHES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

INONDATIONS et MOUVEMENTS de TERRAIN

PRESCRIPTION A.P. du 06 juin 1985
ENQUETE PUBLIQUE du 28 mars au 28 avril 1989
APPROBATION A.P. du 21 décembre 1989

MODIFICATION

PRESCRIPTION A.P. du 23 décembre 2003
ENQUETE PUBLIQUE du 18 septembre au 31 octobre 2007
APPROBATION A.P. du

PREFECTURE DE LA MOSELLE
Vu pour être annexé à mon arrêté n° 14 AVR. 2008

LE PRÉFET,
Jean-François TREFFEL

ECHELLE 1/5000

LEGENDE

INONDATIONS

ZONES ROUGES

Ri ZONE A RISQUE ELEVE
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
→ INCONSTRUCTIBLE

Rip ZONE NATURELLE SITUÉE A PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA DIGUE
- RISQUE ELEVE EN CAS DE RUPTURE DE L'OUVRAGE
→ INCONSTRUCTIBLE

ZONES ORANGES

SECTEURS EN LIAISON DIRECTE AVEC LA RIVIERE

Oi ZONE BATIE TOUCHÉE PAR LES CRUES
→ CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS
RESERVE DE PRESCRIPTIONS

SECTEURS PROTÉGÉS PAR LA DIGUE DU CANAL DE JOUY

Oiap ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN ZONE D'EXPANSION DE LA CRUE
EN CAS DE RUPTURE DE LA DIGUE DU CANAL
→ PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS AUTORISÉES

171.40 Cote de crue centennale, crue de référence

--- Limite de secteur de hauteur d'eau

--- Limite de zone

COMMUNE DE VAUX

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ

COMMUNE D'ARS-SUR-MOSELLE

COMMUNE D'AUGNY

COMMUNE DE ANCY-SUR-MOSELLE

COMMUNE D'AUGNY

COMMUNE DE CORMY-SUR-MOSELLE

0 100 200 300m

LEGENDE

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Rmt ZONE ROUGE - RISQUE FORT
→ INCONSTRUCTIBLE

Omt1 ZONE ORANGE N1 - RISQUE ELEVE
→ CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS
ETUDES DES SOLS + ETUDE GEOTECHNIQUE

Omt2 ZONE ORANGE N2 - RISQUE MOINDRE
→ CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS
ETUDE DES SOLS + ETUDE GEOTECHNIQUE
ou REGLE D'IMPLANTATION (2h+4)

Omt3 ZONE ORANGE N3 - RISQUE FAIBLE
→ CONSTRUCTIBILITE SOUMISE A CONDITIONS
ETUDE DES SOLS PREALABLE

--- Limite de zone